



Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

8642^e séance

Jeudi 17 octobre 2019, à 10 heures

New York

Provisoire

Président : M. Matjila (Afrique du Sud)

Membres :

Allemagne	M. Schulz
Belgique	M. Pecsteen de Buytswerve
Chine	M. Zhang Jun
Côte d'Ivoire	M. Moriko
États-Unis d'Amérique	M. Cohen
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M. de Rivière
Guinée équatoriale	M ^{me} Mele Colifa
Indonésie	M. Soemirat
Koweït	M. Alotaibi
Pérou	M. Duclos
Pologne	M. Lewicki
République dominicaine	M ^{me} Morrison González
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Pierce

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes appelées à présenter un exposé à participer à la présente séance : M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence; et M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen.

M. Griffiths participe à la présente séance par visioconférence depuis Riyad.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Lowcock.

M. Lowcock (*parle en anglais*) : Les membres du Conseil m'ont déjà entendu le dire à de nombreuses reprises, le Yémen est en proie à la pire crise humanitaire au monde et le théâtre de la plus grande opération de secours de l'Organisation. Plus de 250 organismes humanitaires, pour la plupart des organisations yéménites, s'emploient à mettre en œuvre le plan d'intervention de l'ONU. Ensemble, nous venons en aide à plus de 12 millions de personnes à travers le pays chaque mois. Mais à mesure que l'opération d'aide a pris de l'ampleur, les moteurs de la crise n'ont cessé de s'aggraver. En fait, on a souvent l'impression au Yémen que plus on en fait, plus le problème s'aggrave et se complique.

Depuis plus d'un an, nous plaçons en faveur de progrès dans cinq domaines prioritaires : premièrement, la protection des civils; deuxièmement, l'accès humanitaire; troisièmement, le financement de l'opération d'aide; quatrièmement, l'appui à l'économie; et cinquièmement, la recherche d'une solution politique. Je voudrais informer le Conseil de l'évolution de la situation dans ces domaines.

Je vais commencer par la protection des civils. Septembre a été le mois le plus meurtrier pour les civils depuis le début de l'année. Les rapports font état

de 388 morts ou blessés en raison du conflit à travers tout le pays. Cela correspond à une moyenne de 13 personnes par jour. Je pourrais citer beaucoup d'exemples effroyables. La semaine dernière à Hodeïda, quatre enfants ont été tués lorsque des engins non explosés dans de précédents bombardements ont explosé alors qu'ils se trouvaient à proximité. Les victimes appartenaient toutes à la même famille. Les 23 et 24 septembre, des frappes aériennes ont tué 22 civils dans une mosquée à Amran et dans une maison familiale à Dalea. Et la semaine dernière, à Saada, des frappes aériennes ont endommagé un système d'approvisionnement en eau financé par l'ONU qui dessert 12 000 personnes. C'est la quatrième fois que cette installation est frappée depuis 2016.

Comme M. Griffiths en informera le Conseil dans son exposé, la violence a légèrement reculé en octobre, mais avec plus de 30 lignes de front actives, nous ne pouvons qu'espérer la poursuite des mesures prises récemment en vue d'une désescalade, et sur lesquelles M. Griffiths reviendra. Je continue d'appeler à un cessez-le-feu national. Parallèlement à ces efforts, toutes les parties doivent honorer leurs obligations en vertu du droit international humanitaire de protéger les civils et les infrastructures civiles.

La deuxième question concerne l'accès humanitaire, qui reste extrêmement difficile, en particulier dans le nord. Les organismes présents dans la région continuent de devoir composer avec la centaine de restrictions différentes imposée par les autorités d'Ansar Allah, en plus du harcèlement fréquent et des tentatives d'ingérence dont ils font l'objet. Concrètement, en septembre, les autorités d'Ansar Allah ont expulsé ou refusé l'entrée à plusieurs membres du personnel de l'ONU, dont un haut fonctionnaire. Les restrictions à la liberté de mouvement restent également sévères. Pour citer un exemple, les autorités locales ont récemment bloqué des évaluations humanitaires à Hajja et Hodeïda, où les autorités elles-mêmes disent que plus de 12 000 familles ont été touchées par des inondations. Nous dialoguons avec les autorités d'Ansar Allah et avons insisté sur le fait que nous attendons d'elles qu'elles prennent des mesures pour améliorer l'environnement opérationnel conformément aux principes humanitaires. Nous avons constaté certains progrès, des dizaines de projets bloqués ayant été récemment autorisés à démarrer, mais beaucoup d'autres projets restent en suspens.

Par ailleurs, nous espérons que les récentes discussions avec les autorités d'Ansar Allah ouvriront enfin la voie à une inspection, sous l'égide de l'ONU, du pétrolier *FSO SAFER* pour en évaluer l'état de délabrement. Cette évaluation est la première étape pour prévenir une potentielle catastrophe environnementale et humanitaire majeure dans la mer Rouge. L'ONU reste très désireuse d'apporter son concours en ce qui concerne le *FSO SAFER*. Il dépend uniquement des autorités d'Ansar Allah que nous puissions le faire. Bien entendu, ce n'est pas la première fois que nous sommes dans pareille situation.

Dans le sud, nous jugeons encourageants les rapports indiquant que les pourparlers entre le Gouvernement et le Conseil de transition du Sud progressent. M. Griffiths donnera des informations plus détaillées à ce sujet. Une reprise des hostilités dans le sud mettrait les civils en danger et aurait un impact sur les opérations humanitaires. Le mois dernier, plusieurs organisations humanitaires ont suspendu leurs activités dans certaines parties des provinces d'Abiyan et de Chaboua à la suite d'affrontements. Ces programmes ont pour la plupart repris, mais continuent de rencontrer des difficultés à proximité des lignes de front.

Le Gouvernement a fait des progrès notables pour résorber les retards dans l'approbation des projets humanitaires en souffrance, et beaucoup ont récemment obtenu l'autorisation de démarrer. Cependant, plusieurs autres projets attendent toujours l'approbation du Gouvernement, ce qui retarde l'acheminement de l'aide aux personnes qui en ont besoin.

Le troisième point concerne le financement de l'opération d'aide. Pendant une grande partie de l'année, les organismes ont eu du mal à lever suffisamment de fonds. Au cours des derniers mois, les déficits de financement ont entraîné la fermeture forcée de programmes clefs. Je me félicite donc des généreuses contributions que nous avons reçues ces dernières semaines. Durant la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale le mois dernier, le Royaume d'Arabie saoudite a versé 500 millions de dollars à l'ONU pour le plan d'intervention, ce qui porte à 708 millions de dollars le montant total de ses contributions au plan pour cette année. En septembre, les Émirats arabes unis ont alloué 200 millions de dollars à mon bureau et au Programme alimentaire mondial, portant leur total à 380 millions de dollars.

D'autres donateurs se sont également manifestés. Le Koweït vient de donner 88 millions de dollars. Au cours

des deux derniers mois, les États-Unis, l'Allemagne, la Commission européenne et d'autres ont également fourni d'importants fonds supplémentaires en plus de leurs contributions antérieures. Grâce aux centaines de millions de dollars de fonds nouveaux reçus ces six dernières semaines, le niveau de financement du plan d'intervention est passé de 45 % début septembre à 65 % aujourd'hui. Même s'il reste des lacunes importantes à combler, les organismes des Nations Unies ont relancé plusieurs programmes qui avaient été suspendus, notamment des programmes d'appui aux établissements de santé, aux centres de traitement de la malnutrition et aux campagnes de vaccination. D'autres programmes devraient être relancés bientôt.

Mon quatrième point porte sur l'économie. L'an dernier, l'effondrement de l'économie a poussé le Yémen au bord d'une famine généralisée. Par conséquent, le fait que les indicateurs pointent une fois de plus dans cette direction devrait nous préoccuper. Le taux de change varie entre 580 et 595 rials pour un dollar, soit plus du double de ce qu'il était au plus fort du conflit, il y a cinq ans. Puisque le Yémen importe pratiquement tout, les prix à la consommation sont deux fois plus élevés, ce qui fait que les produits de base sont hors de la portée des millions de personnes. Par conséquent, même s'il y a des produits alimentaires au marché, moins de personnes ont les moyens de les acheter.

Le taux de 580 rials pour un dollar est évidemment une amélioration par rapport à celui de 600 rials observé tout au long des six dernières semaines. Je tiens à féliciter le Gouvernement yéménite des efforts fournis pour stabiliser le taux de change, verser des salaires à davantage de fonctionnaires et renforcer l'économie. Cependant, ces efforts ne permettront pas en fin de compte de surmonter un obstacle fondamental : l'absence de devises. Je demande aux partenaires du Yémen d'injecter régulièrement des devises dans l'économie pour stabiliser le taux de change et pour ramener les prix des produits alimentaires et d'autres produits de base à un niveau abordable.

Je voudrais également exprimer à nouveau mes préoccupations quant à l'incidence humanitaire des récentes réglementations gouvernementales sur les importations commerciales de carburant, qui ont contribué à de graves pénuries de carburant dans de nombreuses régions. Le carburant est essentiel pour transporter les produits alimentaires vers les marchés, pour pomper l'eau potable et pour alimenter en énergie les systèmes d'assainissement. Près des trois quarts

des hôpitaux utilisent le carburant pour prodiguer des soins et les organismes humanitaires en ont besoin pour leur travail.

Ces dernières semaines, les réglementations imposées par le Gouvernement ont bloqué les importations de carburant à partir de Hodeïda. Toutefois, nous croyons comprendre qu'hier, le Gouvernement a donné les autorisations nécessaires à huit navires transportant l'équivalent d'une quantité supérieure à la moyenne mensuelle d'importations de carburant. Plusieurs navires ont déjà mis le cap sur Hodeïda. L'un d'entre eux est arrivé ce matin. Je me félicite de cette avancée.

Il est essentiel de comprendre le rôle central que joue le carburant dans le cadre du recensement des besoins humanitaires au Yémen et s'agissant de notre capacité à satisfaire ces besoins. Suite aux pénuries sévères que plusieurs régions ont connu ces dernières semaines, les prix du carburant ont doublé, voire triplé. Très rapidement, cela a provoqué une flambée du prix des produits alimentaires et de l'eau potable, qui n'étaient déjà plus abordables pour beaucoup de personnes. Faute de carburant, les réseaux de distribution d'eau de trois villes ont arrêté de fonctionner et d'autres municipalités ont dû réduire leurs services. Les usines d'assainissement ont réduit leurs opérations. De grandes quantités de déchets humains, animaux et industriels se sont accumulées dans les rues, exacerbant davantage le risque de choléra et d'autres maladies.

L'augmentation des prix du carburant signifie également que les familles sont moins à même de recevoir de l'aide lorsqu'elles en ont besoin, parce que le transport devient trop coûteux ou parce que les services de transport ne sont tout simplement pas disponibles. Dans certaines régions, le nombre de personnes accueillies par les établissements de santé ces dernières semaines a diminué de moitié parce que les malades ne pouvaient pas s'y rendre. Dans le même temps, les équipes de santé mobiles ont du mal à atteindre les patients sur place parce qu'elles non plus n'ont pas de carburant.

C'est la raison pour laquelle je me félicite une fois de plus de cette avancée vers plus de souplesse, que je viens d'annoncer. Dans le même temps, je demande au Gouvernement de gérer les importations commerciales de façon à ne pas exacerber les besoins humanitaires. Je demande également aux responsables d'Ansar Allah de s'abstenir de toute mesure susceptible d'aggraver les pénuries ou d'entraîner une augmentation des prix. Il

faut tout mettre en œuvre pour que les familles puissent acheter ce dont elles ont besoin pour survivre et pour que les services essentiels continuent de fonctionner.

Les fonds que nous avons reçu récemment dans le cadre du plan d'intervention permettront à des millions de personnes de survivre grâce à l'action des organismes humanitaires. Cela incite à l'optimisme, mais il reste encore beaucoup à faire si nous ne voulons pas nous contenter d'alléger les souffrances de la population, mais y mettre un terme. La seule façon d'y parvenir est de mettre fin à la guerre et je suis certain que M. Martin Griffiths évoquera ce sujet dans les minutes qui suivent.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Lowcock de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Griffiths.

M. Griffiths (*parle en anglais*) : Je voudrais m'excuser pour mon retard à cette séance importante. Je vous remercie, M. le Président, de votre indulgence et je remercie Mark Lowcock, de m'avoir remplacé. Je suis actuellement à Riyad. Nous espérions avoir des informations sur un accord conclu dans le sud avant la présente séance. J'y reviendrai au cours de ce bref exposé. Je vous remercie une fois de plus, M. le Président, de l'occasion qui m'est donnée de présenter un exposé aux membres du Conseil.

Ces derniers mois, j'ai mis en garde contre les dangers auxquels le Yémen est confronté, notamment le risque d'instabilité dans le sud et le risque effrayant de voir le pays sombrer dans un conflit régional. J'ai peut-être parfois donné l'impression d'avoir renoncé à mon rôle de médiateur, qui est de trouver et d'entretenir tout signe d'espoir.

Aujourd'hui, je voudrais confirmer qu'il y a effectivement des signes d'espoir pour le peuple yéménite, en dépit de la misère que Mark Lowcock vient de décrire avec sa précision et son habileté habituelles, et qui, pour les personnes concernées, semble parfois qu'elle ne prendra jamais fin. Oui, il y a des signes d'espoir, mais ils sont fragiles et exigent toute notre attention et tous nos soins.

Dans mon exposé d'aujourd'hui, je vais mettre en exergue ces signes d'espoir, visibles dans le sud, comme je l'ai déjà dit, mais aussi dans le nord, où la violence a diminué récemment, comme l'a indiqué Mark Lowcock. Ces signes se manifestent également par une bonne volonté croissante, qui a souvent fait défaut, au sein des parties et entre elles, par exemple pour libérer des

détenus et trouver des moyens originaux pour permettre à aux pétroliers d'accoster à Hodeïda ces derniers jours d'une manière impressionnante, comme l'a mentionné Mark à plusieurs reprises. Comme Mark l'a dit, ces navires sont des plus nécessaires. Ce sont peut-être là des signes infimes pendant une période angoissante, mais nous devons les encourager.

Dans le sud, la situation reste instable, mais un calme fragile règne à Aden. Il convient de souligner qu'il n'y a eu aucun combat de grande ampleur dans les zones contestées, malgré les craintes exprimées au sein du Conseil depuis le mois d'août. Je pense que cette accalmie est révélatrice de la retenue dont font preuve les forces sur le terrain et leurs dirigeants. Comme je l'ai dit à l'entame de mon propos, beaucoup d'entre nous, y compris moi-même à Riyad, avions espéré qu'un accord serait annoncé aujourd'hui. Je comprends que nous n'en sommes pas encore là, mais il semble que des avancées considérables ont été faites pendant les pourparlers de Djedda menés sous l'égide du Royaume d'Arabie saoudite.

Grâce aux efforts diplomatiques considérables déployés par les Saoudiens, il y a des signes encourageants, comme je l'ai dit, qui laissent espérer qu'un accord permettant de régler les différends entre le Gouvernement yéménite dirigé par le Président Hadi Mansour et le Conseil de transition du Sud sera conclu. Je suis certain qu'il est aussi important pour les membres du Conseil que pour moi que cet accord soit conclu rapidement, pour permettre au Gouvernement de revenir en toute sécurité et avec les pleins pouvoirs à Aden, et aux institutions de l'État de fonctionner à nouveau pleinement et rapidement. L'ordre public doit être rétabli, et les services doivent être fournis aux populations du sud. L'interruption des activités gouvernementales, en particulier la perturbation de la prestation des services essentiels, met en danger la vie des membres de la population.

Je tiens à souligner que le leadership du Prince héritier saoudien Mohammed Bin Salman Bin Abdulaziz Al-Saud est d'une importance capitale dans ce contexte, non seulement dans le cadre de la médiation lors des pourparlers de Djedda, mais aussi dans d'autres contextes, auxquels je ferai référence aujourd'hui, visant à offrir aux parties de nouvelles occasions de dialogue dans un climat de confiance renouvelée. Je lui en suis reconnaissant.

Je salue, comme je l'ai fait publiquement lorsqu'elle a été annoncée le 20 septembre, l'initiative

prise par Ansar Allah, sous la direction d'Abdul-Malik Al-Houthi, de suspendre toutes les attaques de drones et les tirs de missiles balistiques contre l'Arabie saoudite. J'accueille également avec satisfaction la réduction de la violence qui a suivi cette annonce. Mark a évidemment raison de nous rappeler le nombre excessivement élevé de civils tués en septembre et, en fait, le niveau d'activité militaire sur les fronts qu'il a mentionnés. C'est la vérité objective. Il est également vrai, comme il l'a souligné, que depuis le début du mois d'octobre – 10 jours après le début de cette initiative –, le nombre de frappes aériennes a considérablement diminué au Yémen. Je trouve évidemment que cela est encourageant. Cet acquis est néanmoins très récent et clairement très fragile, mais il est certain qu'il constitue une avancée dans la bonne direction.

Mon ami et collègue le général Abhijit Guha vient de prendre ses fonctions en tant que Chef de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH) et Président du Comité de coordination du redéploiement. Que Dieu le bénisse dans l'accomplissement de ces tâches. Je lui souhaite plein succès dans cette entreprise. Nous nous sommes rencontrés lorsqu'il est venu dans la région et nous nous entretenons quotidiennement des problèmes auxquels il est confronté. Je lui suis profondément reconnaissant d'avoir saisi cette occasion sous la direction du Secrétaire général.

Le renforcement de la confiance est la clef de la pleine mise en œuvre de l'Accord sur Hodeïda. Je tiens à souligner que la présence et l'action de la MINUAAH à Hodeïda, et la manière dont elle adapte – parfois subtilement et parfois radicalement – ses opérations aux besoins sur le terrain sont plus révolutionnaires que nombre d'entre nous ne l'imaginent. Dans ce contexte, l'esprit d'initiative dont ont fait preuve le général Lollesgaard, son personnel et maintenant le général Guha en privilégiant la création d'un centre d'opérations conjoint, en collaboration avec les deux parties, comme convenu durant la réunion du Comité qui s'est tenue sur un bateau dans la mer Rouge – dont nous avons déjà parlé – a déjà permis de réduire de manière tangible le nombre de violations du cessez-le-feu. Nous sommes certains que ce processus se poursuivra.

En outre, le redéploiement des forces, qui est si important dans le contexte de l'application de l'Accord sur Hodeïda, restera une préoccupation centrale. J'estime que les deux éléments de la stratégie concernant Hodeïda, placée sous la supervision de la

MINUAAH et de ses partenaires au sein du Comité, nous permettront de progresser régulièrement vers la réalisation des objectifs de l'Accord de Stockholm, qui sont essentiellement humanitaires et indispensables à la réussite et à la viabilité du programme humanitaire au Yémen. À cet égard, ce mois-ci, comme je l'ai indiqué au début de mon exposé, les parties ont démontré leur ferme volonté de parvenir à un accord sur certaines mesures qui permettraient d'atténuer la souffrance du peuple yéménite. Je me félicite de la libération de 290 détenus par les autorités à Sanaa. C'était merveilleux de voir la joie – que nous voulions et que nous attendions – des nombreuses familles qui ont retrouvé leurs proches. J'espère – et je suis certain que nous sommes tous de cet avis – que cette mesure est annonciatrice d'autres initiatives. Nous sommes en négociations avec les parties pour obtenir la libération de tous les prisonniers.

Je saisis l'occasion que m'offre cette intervention pour inviter les parties à nous rencontrer et à rencontrer nos partenaires, notamment le Comité international de la Croix-Rouge – dont le Président, M. Peter Maurer, s'est rendu à Riyad cette semaine pour aborder cette question – afin de relancer dès que possible le dialogue sur les autres libérations prévues, exigées, nécessaires et espérées en vertu de l'Accord de Stockholm.

Je suis très reconnaissant à Mark de nous avoir informés – et ce n'est pas la première fois que lui ou moi faisons référence à cette question – que le Président Hadi Mansour a décidé d'autoriser des pétroliers à se rendre à Hodeïda. Cette importante décision a non seulement des conséquences humanitaires – que Mark a déjà soulignées – mais également des conséquences en termes de confiance. C'est une décision importante qui permettra de répondre à des besoins humanitaires. C'est un bon exemple d'une question qui revêt une grande importance sur le plan humanitaire et qui peut également, comme je l'ai souligné, générer une confiance vitale entre les parties en vue de régler leurs différends, ce qui est, bien sûr, mon objectif. Je remercie donc le Président Hadi Mansour pour cette décision.

Grâce à l'appui des organismes humanitaires des Nations Unies et aux efforts concertés, détaillés, difficiles et au bout du compte positifs des parties au conflit, alors que je m'apprêtais à participer à cette séance et en ce moment même, une aide humanitaire est en train d'être fournie aux personnes dans le besoin à Doureïhimi. Je n'arriverai pas à exprimer au Conseil tout le respect que j'ai pour la Coordinatrice résidente, Lise Grande, ainsi que pour le Programme alimentaire

mondial et son directeur, M. David Beasley, que nous avons si souvent le privilège d'entendre dans cette salle et dont le personnel s'est attelé avec diligence à cette tâche difficile, délicate, nécessaire et, en fin compte, menée à bien. Je les remercie tous d'avoir fait ce qu'il fallait. Cela fait peut-être partie du travail quotidien de ces travailleurs humanitaires, mais je dois dire que pour la population de Doureïhimi, cette journée est d'une grande importance.

À Taëz, nous avons entendu parler d'offres potentielles d'ouverture de couloirs humanitaires par les deux parties. Je le mentionne parce que, bien sûr, la question de Taëz est une de celles qui ont fait l'objet d'un accord en Suède, précisément aux fins de l'ouverture de ces couloirs. J'espère que ces offres se concrétiseront. Dieu sait si Taëz mérite de bonnes nouvelles, et j'espère donc qu'un accord sera conclu à la suite des promesses qui sont faites.

Enfin, comme je l'ai dit au début, il y a des signes d'espoir. Il est clair qu'il y a manifestement des occasions qui doivent être saisies. Dans le même temps, ne nous faisons pas d'illusions quant aux problèmes et aux difficultés qui se profilent. Nous observons aujourd'hui certains signes positifs, et j'espère que lorsque le Conseil se réunira de nouveau sur cette question, nous y verrons plus clair, avec plus de certitude et de raisons d'espérer.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Griffiths de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

M^{me} Pierce (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier les intervenants et à saluer tout le travail que leurs équipes accomplissent sur le terrain.

J'estime que nous avons entendu une description très large de la situation actuelle sur le terrain. Il y a de très bons aspects, comme l'a souligné M. Lowcock, mais nous devons également être très attentifs à d'autres choses. Je reviendrai sur ces points dans un moment.

Je tiens en premier lieu à exprimer mon appui aux progrès que nous avons accomplis à ce jour en ce qui concerne le processus politique. La volonté de Martin de poursuivre, en menant des consultations politiques en parallèle, la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm est bienvenue. Nous souhaitons évidemment que cela se fasse le plus tôt possible. Nous saluons la présence du général Guha, et nous aurons l'occasion de l'entendre durant les consultations. En attendant, la baisse du

nombre de violations de l'Accord de Stockholm est à saluer.

Le Royaume-Uni se félicite également que nous soyons parvenus, durant la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale, à organiser des réunions avec un certain nombre de collègues et avec Martin pour appuyer ses efforts. Nous nous félicitons également que le Conseil de sécurité ait adopté une déclaration présidentielle sur le Yémen (S/PRST/2019/9) le 29 août. Comme nous l'ont dit Mark et M. Griffiths, le moment est venu d'engager un dernier effort majeur pour franchir la ligne d'arrivée sur certaines de ces questions.

Toujours à propos de la situation humanitaire, je pense que Mark avait tout à fait raison de nous rappeler qu'en dépit des bonnes nouvelles – et je conviens que la nouvelle concernant les pétroliers est excellente –, certains problèmes sous-jacents pourraient renverser la situation vers la famine ou certains autres risques. De toute évidence, 13 décès par jour sont 13 décès de trop, et cela dégrade la situation globale sur le terrain. Je comprends ce qu'a dit M. Lowcock concernant le besoin de devises et ce que tous ces facteurs, y compris l'approvisionnement en carburant, signifient en termes de répercussions sur la capacité du peuple yéménite à se nourrir. Je pense qu'il s'agit d'un cercle vicieux auquel nous devons rester très attentifs.

Sur le plan politique, nous sommes très préoccupés par l'intensification des attaques lancées par les houthistes contre l'Arabie saoudite au cours des derniers mois. Cela dit, l'annonce faite, le 20 septembre, par les houthistes selon laquelle ils cesseraient leurs frappes contre l'Arabie saoudite et les remarques favorables du Royaume d'Arabie saoudite constituent un pas important vers la désescalade et nous espérons que de nouvelles mesures positives pourront désormais être prises sur le terrain.

En ce qui concerne les lueurs d'espoir dont a parlé Martin, je pense que nous voulons tous qu'elles se cristallisent et se renforcent. Je le redis, il est clair que nous sommes proches d'un accord, mais nous nous n'y sommes pas encore tout à fait. Je crois que le Conseil de sécurité doit lancer un appel à toutes les parties pour qu'elles donnent un dernier coup de pouce afin de franchir la dernière ligne droite. Je pense que c'est très important et nous pouvons en discuter plus avant.

S'agissant du sud, je suis d'avis que l'inclusivité est la clef de la stabilité. Nous voulons un accord qui intègre des représentants du sud dans le Gouvernement

yéménite et qui, nous l'espérons, créera un cercle vertueux auto-entretenu. Nous félicitons les Saoudiens et les autres parties de la tenue des pourparlers, ainsi que le Gouvernement yéménite de tout le travail qu'il a accompli avec le Conseil de transition du sud. Ce que Martin a dit au sujet de la libération unilatérale des détenus, le 30 septembre, par les houthistes était évidemment positif, et je suis très heureuse de savoir que le Comité international de la Croix-Rouge et les Sociétés du Croissant-Rouge participent à cette initiative. Nous espérons qu'il y aura d'autres mesures de ce type, à l'heure où nous essayons de trouver une solution pacifique au conflit au Yémen.

Je voudrais appeler l'attention sur deux points spécifiques.

Le premier concerne le pétrolier *FSO SAFER*. Comme Mark l'a dit très clairement à plusieurs reprises dans cette salle, une rupture ou une explosion signifierait plus d'un million de barils de pétrole se déversant dans la mer Rouge. Il est essentiel d'y remédier pour protéger les pêcheries et les moyens de subsistance des Yéménites ordinaires ainsi que pour prévenir les impacts sur l'environnement.

Nous devons redoubler d'efforts pour améliorer l'accès humanitaire, qui se détériore dans tout le pays, comme Mark l'a indiqué. Nous appelons toutes les parties à se conformer sans plus tarder à la résolution 2451 (2018).

Le deuxième point concerne la question du financement et des décaissements. Les faits nouveaux intervenus au cours de la semaine de haut niveau sur ce front sont à saluer. Nous saluons les Gouvernements saoudien, émirien et koweïtien pour leurs décaissements très généreux, qui se sont élevés à quelque 800 millions de dollars au total, ce qui est très significatif et démontre un véritable leadership international. Nous les en remercions. Toutefois, nous notons que le plan d'intervention reste encore sous-financé de 1,5 milliard de dollars et encourageons tous les donateurs à envisager de débloquer des fonds supplémentaires pour répondre à l'appel de l'ONU. Le Royaume-Uni a avancé le décaissement des fonds prévus au titre de son engagement de près de 300 millions de dollars et fourni 87 % de la contribution qu'il avait promise à l'ONU pour cette année.

Pour terminer, je voudrais évoquer la situation des bahaïs qui sont persécutés en raison de leurs croyances religieuses dans les régions contrôlées par les

houthistes. Nous condamnons ces exactions et estimons que la persécution dont ils continuent de faire l'objet est une question à laquelle le Conseil doit accorder une attention soutenue.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier M. Martin Griffiths et M. Mark Lowcock de leurs exposés. Je me concentrerai sur deux questions principales : l'évolution de la situation sécuritaire et politique; et l'évolution de la situation humanitaire.

En ce qui concerne l'évolution de la situation politique et sécuritaire, l'exposé de M. Griffiths a fait état de facteurs positifs, qui pourraient contribuer à faire avancer le processus politique yéménite, mais aussi de progrès limités dans la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm, 10 mois après son entrée en vigueur. L'impasse est restée totale durant la majeure partie de cette période. La question yéménite a manifestement retenu l'attention de la communauté internationale durant tout le mois de septembre, en particulier pendant la semaine de haut niveau de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale, à l'occasion de laquelle il a été souligné qu'un règlement politique était le seul moyen de résoudre la crise yéménite.

Les échanges internationaux les plus importants se sont produits au cours de la réunion ministérielle que le Koweït a présidée avec le Royaume-Uni et la Suède. Une déclaration a été publiée à l'issue de cette réunion, affirmant que l'Accord de Stockholm constituait la pierre angulaire du processus de paix au Yémen et que l'Accord sur Hodeïda devait être mis en œuvre avec la participation constructive des parties yéménites, conformément aux propositions formulées par l'ONU en ce qui concerne les arrangements de sécurité autorisant le redéploiement des forces et la création du mécanisme de surveillance tripartite. La déclaration insistait également sur l'importance d'appliquer l'accord sur l'échange des otages et des prisonniers; condamnait les attaques perpétrées par les houthistes contre les civils et les installations civiles en Arabie saoudite; et soulignait la nécessité de mettre fin à toutes ces attaques sans conditions préalables. Elle exhortait par ailleurs les parties yéménites à participer au dialogue facilité par le Royaume d'Arabie saoudite afin de préserver l'intégrité territoriale du Yémen et appuyait le plan de l'Envoyé spécial concernant la tenue de consultations officielles avec les parties yéménites en prévision de la reprise des négociations.

Le Koweït s'est à nouveau déclaré prêt à accueillir ces négociations en coopération avec l'ONU afin de parvenir à un accord global et définitif sur le règlement de la crise sur la base des trois mandats, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme d'application, les résultats de la Conférence de dialogue national et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2216 (2015).

En ce qui concerne la situation humanitaire, nous nous félicitons des observations faites par M. Lowcock concernant la reprise des activités des organisations humanitaires dans plusieurs régions du Yémen, reprise rendue possible par une augmentation du financement du plan d'aide humanitaire de 2019. Les contributions annoncées par l'État du Koweït à l'appui des activités de l'ONU depuis le début de la crise au Yémen s'élèvent à environ 600 millions de dollars, dont 350 millions ont été versés à des organismes et organisations internationaux et à des organismes de secours. Nous débourserez le solde d'ici la fin de l'année. Dans ce contexte, nous soulignons la nécessité de ne pas entraver l'acheminement de l'aide humanitaire et de coopérer avec les organismes humanitaires, au premier rang desquels le Programme alimentaire mondial.

Nous saluons le rôle positif joué par le Gouvernement yéménite, qui continue de verser les salaires des fonctionnaires et les retraites, ainsi que les efforts déployés par son comité économique pour assurer l'approvisionnement du pays en carburant. Nous espérons que l'initiative qu'il a annoncée le 11 octobre pour accélérer la livraison des produits pétroliers au port de Hodeïda sera traitée favorablement.

Nous regrettons vivement que les experts des Nations Unies n'aient pas été en mesure d'inspecter le pétrolier *FSO SAFER* à Ras Issa et d'en évaluer l'état, ce qui pourrait préfigurer une grave catastrophe environnementale en mer Rouge.

Pour terminer, nous soulignons notre ferme position de longue date : il ne saurait y avoir de solution militaire à cette crise. Nous appelons à nouveau les parties yéménites à mettre pleinement en œuvre l'Accord de Stockholm et ses trois volets, et à appuyer les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour parvenir à un règlement politique fondé sur les trois mandats convenus afin de mettre fin à la crise, de préserver l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Yémen et de garantir la non-ingérence dans ses affaires intérieures.

M. Cohen (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Martin Griffiths, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Mark Lowcock, de leurs exposés.

Les États-Unis restent engagés envers le peuple yéménite qui subit toujours l'une des pires crises humanitaires au monde. Nous sommes préoccupés par les récentes informations faisant état d'une insécurité alimentaire sévère et généralisée dans le pays. Il est inacceptable que 17 millions de personnes, soit plus que la population cumulée de trois États membres du Conseil de sécurité, aient besoin d'une aide alimentaire immédiate. Il va sans dire que la situation serait bien pire sans une aide internationale. Une part importante de cette aide provient du Programme alimentaire mondial (PAM), dont les États-Unis sont le principal donateur. Nous sommes reconnaissants au PAM d'avoir revu à la hausse le nombre de ses bénéficiaires, qui est passé de quelque 7 millions à plus de 12 millions par mois en 2019. Ces efforts ont sauvé des millions de vies.

Nous savons également que l'alimentation ne suffit pas; c'est pourquoi les États-Unis continuent de soutenir la santé et le bien-être économique de la population yéménite. Nous avons récemment annoncé l'octroi de plus de 14 millions de dollars aux fins de renforcer les systèmes sanitaires au Yémen, ce qui permettra de réduire les taux de mortalité maternelle, néonatale et infantile au cours des trois prochaines années. En outre, nous avons versé une contribution de 25 millions de dollars pour soutenir le programme de transferts en espèces d'urgence de l'UNICEF, afin d'aider des millions de personnes à accéder aux biens et services sur le marché local. Ces contributions ne représentent que deux des composantes parmi les moins importantes de l'aide humanitaire de plus de 2,2 milliards de dollars que les États-Unis ont versée au Yémen depuis 2015.

Bien que nous soyons fiers d'être l'un des principaux donateurs humanitaires au Yémen, les besoins sont trop importants pour qu'un seul pays puisse y répondre. Nous remercions l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, le Koweït et les autres pays qui ont récemment déboursé des fonds cruciaux au titre des programmes humanitaires au Yémen. L'ONU doit être en mesure de mener son action en faveur des Yéménites qui souffrent. Ces fonds ô combien nécessaires lui permettront de l'accomplir plus efficacement.

Comme le Secrétaire général adjoint Lowcock l'a dit, le seul moyen de mettre fin aux souffrances au

Yémen est de mettre fin à la guerre. À cet égard, nous devons impérativement ne pas perdre de vue l'objectif d'un règlement politique au Yémen. Nous continuons d'appuyer l'action de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH) et nous sommes attachés à une mise en œuvre intégrale de l'Accord sur Hodeïda, mais cela ne saurait se faire au détriment d'avancées sur la voie d'une solution politique plus globale. Il est temps de poursuivre ces deux volets simultanément.

Nous croyons comprendre que le Gouvernement de la République du Yémen et le Conseil de transition du Sud ont réalisé d'importants progrès en vue d'un accord, et nous apprécions les efforts déployés par l'Arabie saoudite pour faciliter ce dialogue. Nous nous félicitons également de l'annonce de la suspension des attaques de missiles contre l'Arabie saoudite, faite le 20 septembre par les houthistes. Nous espérons que cela permettra d'étayer les efforts que déploie l'ONU pour parvenir à un règlement politique global.

Nous continuons d'appeler toutes les parties à faire preuve de retenue, à respecter les institutions gouvernementales au fondement de la stabilité économique, à s'abstenir d'opposer des obstacles bureaucratiques à l'intervention humanitaire, et à permettre aux travailleurs humanitaires d'accéder sans entrave aux civils touchés par l'instabilité. Nous espérons que ces mesures concrètes conduiront à une nouvelle désescalade dans tout le Yémen et qu'elles aideront l'Envoyé spécial Griffiths et son équipe à dynamiser le processus politique. Trop de gens souffrent de ce conflit depuis trop longtemps; il est temps de prendre des mesures concrètes.

M. de Rivière (France) : Je remercie l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Martin Griffiths, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Mark Lowcock, pour leurs interventions.

La situation humanitaire au Yémen reste catastrophique. Notre réponse collective doit être à la hauteur. Les populations civiles continuent à payer le prix fort des affrontements : le mois de septembre a été le plus meurtrier de l'année. Le respect du droit international humanitaire n'est pas négociable : il s'impose à tous. La protection des civils, y compris celle des personnels humanitaires et médicaux, ainsi que des infrastructures civiles, reste une priorité absolue.

Tout doit être fait également pour garantir un accès humanitaire immédiat, sûr et sans entraves. Les restrictions croissantes imposées par les houthistes aux acteurs humanitaires privent des millions de personnes d'aide humanitaire : cela est inacceptable. Il est essentiel, enfin, que les contributions au plan de réponse humanitaire soient versées sans délai. Nous saluons à cet égard les annonces de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis lors de la semaine ministérielle de l'Assemblée générale.

Seule une solution politique permettra de mettre durablement un terme aux souffrances de la population yéménite. Nous appelons donc les parties à rechercher le plus rapidement possible, sans précondition, une telle solution, avec l'aide des Nations Unies. Il ne faut plus perdre de temps, et il faut travailler sans délai à cet effet, même si nous déplorons que l'Accord sur Hodeïda ne soit pas entièrement mis en œuvre. En ce sens, nous réitérons notre plein et entier soutien à l'Envoyé spécial. Les progrès vers une cessation des hostilités peuvent contribuer à cet objectif.

Nous avons pris note de l'annonce houthiste, le 20 septembre dernier, de la cessation de leurs frappes contre le territoire saoudien. Cette annonce est positive et elle a été suivie d'une relative baisse des échanges de tirs. Elle doit être suivie de progrès tangibles sur le terrain et dans la durée. Les récentes libérations de prisonniers sont encourageantes. Nous notons les signaux positifs envoyés par Riyad concernant cette proposition houthiste : nous espérons voir une mise en œuvre rapide d'un apaisement des tensions.

Les Nations Unies ont un rôle essentiel à jouer pour accompagner ces efforts et contribuer à restaurer la confiance entre les parties. Le risque est grand, par ailleurs, que les affrontements dans le sud ne créent un front supplémentaire. Nous saluons les progrès permis grâce au dialogue de Djedda, dont l'Arabie saoudite a pris l'initiative. Un accord semble imminent et nous espérons qu'il sera conclu au plus vite. La participation des différentes composantes de la société yéménite est primordiale dans le cadre du règlement du conflit. La lutte contre le terrorisme reste, enfin, un enjeu prioritaire dans le sud du Yémen.

La France restera pleinement mobilisée et engagée dans la recherche d'une solution politique – la seule issue possible à ce conflit. Les autorités françaises continueront à agir en ce sens, y compris au plus haut niveau, dans le cadre des efforts menés par le Président

de la République, M. Emmanuel Macron, en faveur d'un apaisement de l'ensemble des tensions dans la région.

M^{me} Morrison González (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Nous remercions M. Martin Griffiths et M. Mark Lowcock de leurs exposés.

Nous avons écouté attentivement les informations concernant la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm et l'exposé détaillé sur la situation humanitaire. Nous prenons note des progrès que nous a présentés M. Griffiths s'agissant, sur le front politique, de faire progresser la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm, et nous saluons par ailleurs tous les efforts déployés dans la région pour parvenir à un règlement politique durable du conflit au Yémen.

En outre, nous nous félicitons du travail accompli par la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda, actuellement dirigée par le général Guha, ainsi que de la reprise des séances de travail conjointes du Comité de coordination du redéploiement. Nous sommes encouragés par les accords conclus, s'agissant en particulier du redéploiement mutuel des forces et de l'activation du mécanisme tripartite de cessez-le-feu et de désescalade. Nous invitons à faire en sorte que les pourparlers relatifs à l'ouverture de couloirs humanitaires se concrétisent dans les plus brefs délais afin d'alléger les souffrances humaines, en particulier celles des enfants et des femmes, en garantissant un accès humanitaire rapide, sûr et sans entrave.

Nous sommes encouragés par le fait que le cessez-le-feu à Hodeïda est toujours en vigueur et que les violations dont il est l'objet sont en recul. Toutefois, nous sommes préoccupés par le fait que le marquage des champs de mines à Hodeïda n'est toujours pas terminé. Nous encourageons à continuer d'œuvrer sur cette question, car il s'agit d'une étape cruciale pour garantir une action humanitaire efficace et l'ouverture aux activités économiques, en particulier dans le port de Hodeïda.

Nous sommes préoccupés par l'augmentation rapide des prix du carburant à Sanaa et dans d'autres régions du nord, laquelle a des répercussions sur le fonctionnement des hôpitaux et cliniques et sur l'exploitation des infrastructures essentielles d'approvisionnement en eau et d'assainissement. C'est d'autant plus critique que des cas de choléra continuent d'être signalés, comme l'a dit Mark Lowcock ce matin. Nous constatons que l'augmentation du prix du carburant

se répercute également sur le coût des aliments, pour la population, ce qui accentue l'insécurité alimentaire.

Le conflit en cours a entraîné une grave récession économique et l'effondrement des services essentiels, ce qui a très lourdement affecté la population et exacerbé les vulnérabilités existantes. L'intensification du conflit a également provoqué le déplacement à grande échelle de millions de personnes, parmi lesquelles on observe des taux élevés de dénutrition qui touche de manière disproportionnée les femmes et les enfants. Outre le conflit, le sous-développement et la pauvreté ont privé des millions d'enfants du Yémen de leur droit à l'éducation et de leur espoir d'un avenir meilleur. Les autorités éducatives doivent œuvrer de concert pour trouver une solution immédiate à la question du paiement des salaires de tous les enseignants et du personnel éducatif afin que les enfants puissent retourner sur les bancs de l'école.

Compte tenu de la crise persistante qui continue d'affecter le peuple yéménite, les ressources financières promises pour répondre aux besoins urgents doivent être mises à disposition d'une manière rapide, prévisible et souple. À cet égard, nous voudrions remercier le Royaume d'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et le Koweït d'avoir largement contribué au plan de réponse humanitaire de cette année pour le Yémen, qui permettra sans aucun doute de sauver les millions de personnes touchées par ce conflit.

Enfin, le Conseil reste uni face à la situation qui afflige le peuple yéménite, car seule la volonté politique nous permettra de mettre un terme à ce fléau. Tel est l'espoir de la communauté internationale.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions Mark Lowcock et Martin Griffiths de leurs exposés détaillés sur la situation militaire, politique et humanitaire dans la République du Yémen.

Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, la situation dans le pays, en particulier sur le plan humanitaire, demeure désastreuse. Bien que la cessation des hostilités à Hodeïda soit toujours en vigueur, le déclenchement d'une offensive militaire dans le sud du Yémen en septembre a compromis les efforts visant à promouvoir un règlement pacifique. Dans ce contexte, nous nous félicitons des initiatives, notamment l'ouverture d'un dialogue à Djedda, ayant pour but de parvenir à un compromis entre les parties. Nous nous félicitons également des annonces faites par plusieurs

parties concernant leur intention de mettre un terme aux attaques armées et de s'abstenir de recourir à la force pour résoudre les problèmes au Yémen et aux alentours. Nous espérons que cette dynamique positive sera renforcée dans l'intérêt de la désescalade.

Nous jugeons encourageante la dynamique en faveur d'un accord de paix : les initiatives présentées par Ansar Allah ont été bien accueillies par le Gouvernement yéménite et les dirigeants saoudiens, comme M. Griffiths et plusieurs intervenants l'ont dit aujourd'hui au Conseil. Nous appuyons les efforts de médiation menés par M. Griffiths afin de convaincre les parties de la futilité d'une solution militaire et de l'importance d'instaurer un cessez-le-feu universel et de prendre des mesures de confiance. À cet égard, nous nous félicitons de la réunion tenue les 8 et 9 septembre dans le cadre du Comité de coordination du redéploiement, et nous espérons que les accords conclus à cette occasion permettront de faire progresser l'application de l'Accord de Stockholm.

Le redéploiement des forces militaires des ports de Hodeïda, de Salif et de Ras Issa non seulement contribuera à la désescalade dans tout le pays, mais permettra également de débloquent d'autres aspects de l'Accord de Stockholm, notamment l'échange de prisonniers et la désescalade à Taëz, ainsi que de passer au débat sur le cadre et les paramètres du règlement pacifique.

La situation humanitaire continue de se détériorer et s'apparente de plus en plus à une véritable catastrophe. Nous en parlons à chaque séance sur le Yémen. L'aide humanitaire au Yémen doit être l'une de nos priorités absolues, mais la meilleure garantie de succès dans le règlement des problèmes humanitaires est de parvenir à un règlement pacifique qui nous permettra de fournir cette aide sans entrave et de commencer à reconstruire l'économie du Yémen ravagée par la guerre.

Nous sommes convaincus que le règlement du conflit au Yémen pourrait nous donner l'occasion de nous attaquer à d'autres problèmes graves dans la région également. Dans ce contexte, le concept russe bien connu de sécurité collective dans le golfe Persique devient de plus en plus pertinent, car il vise à résoudre les situations de conflit et à élaborer des mesures de confiance et de contrôle. Il s'inscrit également dans le droit fil de la résolution 598 (1987), que nous n'avons cessé de rappeler au Conseil et dans laquelle le Secrétaire général, en coopération avec les États de la

région, est prié d'élaborer des mesures de sécurité et de confiance dans la région.

M. Duclos (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous remercions M. Martin Griffiths et M. Mark Lowcock de leurs précieux exposés, qui nous éclairent sur une situation qui appelle à une action urgente du Conseil. Nous estimons que les informations qu'ils nous communiquent, ainsi que celles fournies par les représentants de la société civile et les organes du système des Nations Unies, nous permettent de parvenir à une compréhension plus approfondie, équilibrée et objective des spécificités de tout conflit, ce qui doit donc être encouragé lors des séances du Conseil.

Le Pérou suit avec préoccupation l'évolution de la situation au Yémen. Les faits montrent que la violence persiste dans diverses régions du pays, faisant de nombreuses victimes. Il va sans dire que la mise en œuvre des accords importants conclus en Suède est une entreprise extrêmement complexe, car le manque de confiance marqué entre les parties constitue un obstacle majeur à cet égard. Les violations du cessez-le-feu et le retard accumulé dans le processus sont en grande partie imputables à ce facteur.

Toutefois, M. Griffiths a fait état de certains signes positifs, qui, si nous agissons rapidement et résolument, pourraient conduire à des progrès tangibles vers une paix durable au Yémen. Nous nous référons notamment à la libération unilatérale par Ansar Allah des détenus et à sa proposition tendant à cesser ses attaques contre le territoire saoudien. Nous espérons que toutes les parties feront preuve de la même volonté, conformément aux attentes de la communauté internationale. Nous les exhortons à ne pas laisser passer cette occasion, qui est fondée sur la garantie que le Conseil veillera au strict respect des engagements pris par les parties.

Nous espérons également que ces accords nécessaires, s'ils sont conclus, se traduiront par la tenue rapide d'une nouvelle série de consultations, qui permettront de progresser vers un règlement politique inclusif promu par l'ONU. Nous estimons qu'en parallèle, des efforts doivent être entrepris de toute urgence pour réduire les tensions dans le sud du pays. Nous nous félicitons à cet égard des bons offices de l'Arabie saoudite, qui, nous l'espérons, déboucheront rapidement sur un accord qui permettra de consolider les institutions yéménites et de préserver l'intégrité territoriale du Yémen.

Tous ces efforts sur le plan politique sont d'autant plus impératifs que, comme l'a rappelé M. Lowcock, la crise humanitaire semble s'aggraver sur le terrain. Il y a une menace imminente de famine généralisée et il a été signalé que le nombre de cas de choléra avait augmenté cette année.

Nous estimons que le Conseil doit s'acquitter de ses responsabilités et veiller au strict respect de la déclaration de la Présidente adoptée en août dernier (S/PRST/2019/9). Cela implique, entre autres choses, de faciliter l'acheminement sûr et sans entrave de l'aide humanitaire, ainsi que la libre circulation des marchandises commerciales, en particulier des denrées alimentaires, des médicaments et du carburant, comme l'ont souligné les éminents intervenants de ce matin.

Enfin, je réaffirme l'engagement du Pérou à instaurer une paix durable au Yémen, qui mette fin à la catastrophe humanitaire, favorise la stabilité régionale et garantisse que les auteurs d'atrocités criminelles répondront de leurs actes.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : La délégation chinoise tient à remercier l'Envoyé spécial Griffiths et le Secrétaire général adjoint Lowcock de leurs exposés. La Chine appuie les efforts déployés par l'Envoyé spécial Griffiths pour continuer à encourager le processus politique au Yémen et félicite l'ONU et les organismes compétents de leur travail inlassable pour améliorer la situation humanitaire dans le pays.

Le conflit au Yémen fait rage depuis plusieurs années, causant de profondes souffrances à son peuple. Les affrontements fréquents au Moyen-Orient ne font que compliquer la recherche d'un règlement politique du conflit au Yémen et qu'aggraver la situation dans la région. La Chine estime que nous devons porter notre attention sur les questions ci-après lors de la prochaine étape.

Premièrement, il y a lieu de renforcer le dialogue, d'accroître la confiance mutuelle et de créer les conditions propices au règlement des différends. La situation au Yémen a connu des changements complexes ces derniers temps, et les attaques prenant pour cible des civils et des installations civiles dans le cadre du conflit qui sévit dans le sud du pays font obstacle au processus de paix sur le terrain. La Chine appelle les parties à faire preuve de retenue et à éviter toute action qui pourrait conduire à une escalade.

Grâce à la médiation de l'Arabie saoudite, le Gouvernement yéménite et les groupes du sud sont

engagés dans un dialogue constructif, et nous espérons voir un résultat positif dès que possible. La Chine attend des pays de la région qu'ils continuent d'œuvrer à la création des conditions permettant aux parties au Yémen de désamorcer les tensions. Nous appelons les parties à se laisser guider avant toute chose par les intérêts du pays et de la population, à régler leurs différends par des pourparlers de paix et d'autres moyens pacifiques, et à s'attacher à sauvegarder ensemble la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale du Yémen.

Deuxièmement, il est essentiel que les parties yéménites œuvrent avec diligence et bonne foi pour honorer les engagements existants et mettre pleinement en œuvre les accords déjà conclus. L'Accord de Stockholm, important acquis obtenu grâce aux bons offices de l'ONU, a contribué à la situation globale de cessez-le-feu dans la région de Hodeïda. Le 14 octobre, en application de la résolution 2481 (2019), le Secrétaire général a présenté un examen de la performance de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH), dans lequel il a conclu que par ses efforts, le Comité de coordination du redéploiement a contribué concrètement à réduire la violence, reconnaissance dont nous nous félicitons. La Mission aide les organismes humanitaires des Nations Unies et coopère avec le Programme des Nations Unies pour le développement sur des questions telles que la gestion des recettes portuaires et la lutte antimines. Nous sommes attachés à l'action de la Mission et à celle du Comité. Nous espérons que les parties yéménites poursuivront les consultations sur l'échange de prisonniers et la Déclaration d'entente sur Taëz, entre autres, en utilisant les bons offices de l'ONU, et accompliront des progrès au plus tôt.

Troisièmement, nous devons continuer de promouvoir un règlement politique global de la question yéménite. Les parties doivent viser un règlement politique global fondé sur les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2216 (2015), l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, et les textes issus de la Conférence de dialogue national yéménite. L'ONU doit continuer de jouer son rôle en tant que principal prestataire de bons offices. Le Conseil de sécurité doit rester uni et fournir un solide appui politique. La Chine appuie l'Envoyé spécial Griffiths dans ses efforts pour préparer la reprise des négociations politiques globales. Nous espérons qu'il maintiendra des contacts étroits avec toutes les parties yéménites, renforcera leur compréhension mutuelle et

les exhortera à honorer les engagements qu'elles ont déjà pris afin de jeter une base solide pour la prochaine phase des négociations politiques.

Quatrièmement, nous devons continuer d'accorder davantage d'attention à la question humanitaire au Yémen et fournir un appui plus important. La situation humanitaire dans le pays continue de s'aggraver, et les Yéménites sont les premières victimes de la famine, du choléra, des pénuries de carburant et de la flambée des prix. La Chine encourage les pays de la région à continuer d'aider à atténuer la crise humanitaire au Yémen. Nous espérons que les pays donateurs renforceront leur coordination avec l'ONU, honoreront leurs promesses de contributions, et veilleront à ce que les fournitures humanitaires parviennent à toutes les personnes et à toutes les régions qui en ont besoin. La Chine a fourni une aide importante au Yémen dans les domaines de l'économie, de l'éducation, de la santé et de l'alimentation, par les voies bilatérale et multilatérale, et elle continuera de le faire au mieux de ses capacités.

M. Pecsteen de Buytswerve (Belgique) : Je voudrais tout d'abord remercier l'Envoyé spécial Martin Griffiths et le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock pour leurs présentations.

En ce qui concerne Hodeïda, nous accueillons favorablement le bon fonctionnement du mécanisme de désescalade et du Centre des opérations conjointes. Nous appelons une nouvelle fois toutes les parties à mettre entièrement en œuvre l'accord sur le retrait, à respecter le cessez-le-feu intégralement et à résoudre les points de désaccord en suspens. Nous saluons la libération des prisonniers par les houthistes et appelons toutes les parties à prendre des mesures additionnelles pour la mise en œuvre de l'accord sur l'échange de prisonniers ainsi que de l'accord sur Taëz. La mise en œuvre de l'Accord de Stockholm dans son entièreté est primordiale.

En même temps, la Belgique continue à encourager l'Envoyé spécial à poursuivre la préparation des prochaines étapes dans le processus politique. Ce processus doit être inclusif, avec la participation significative des femmes et des jeunes, reflétant la diversité ethnique, géographique et politique de la population du Yémen. Comme la déclaration de la présidence du Conseil du 29 août (S/PRST/2019/9) l'a souligné, un accord politique négocié, suite à un dialogue inclusif, est la seule voie à suivre afin de résoudre les différends et répondre aux préoccupations légitimes de tous les Yéménites, y compris ceux du Sud. Dans ce contexte, nous accueillons favorablement les

pourparlers organisés par l'Arabie saoudite à Djedda pour essayer de trouver une solution à la situation dans le sud, et nous appelons toutes les parties à s'engager de façon constructive.

Des efforts sont, par ailleurs, indispensables pour améliorer la situation humanitaire qui reste catastrophique, comme nous l'avons entendu. Nous félicitons les agences humanitaires pour leur travail remarquable en dépit des difficultés. Il est primordial que toutes les parties facilitent l'accès de l'aide humanitaire et qu'elles respectent le droit international humanitaire. Nous sommes notamment préoccupés par l'impact des pénuries de carburant sur la situation humanitaire, y compris le risque de hausse des prix des denrées alimentaires et les répercussions sur le fonctionnement des systèmes de pompage et des hôpitaux et cliniques. Nous exhortons les parties au conflit à collaborer avec l'Envoyé spécial pour relever ces défis économiques de manière constructive. Nous notons avec intérêt l'annonce faite par M. Mark Lowcock, selon laquelle plusieurs navires transportant du carburant sont actuellement en route.

Nous aimerions attirer l'attention sur l'excellent rapport du Groupe d'éminents experts internationaux et régionaux sur les violations des droits de l'homme au Yémen (A/HRC/42/17), et nous nous félicitons du renouvellement de son mandat par le Conseil de droits de l'homme en septembre. Nous appelons les parties à respecter leurs obligations et leurs engagements découlant du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme.

La violence dans le reste du pays se poursuit, comme nous l'avons encore entendu ce matin, et aggrave le manque de confiance entre les parties. En outre, cette violence a un impact sur l'accès à l'aide humanitaire. Nous appelons donc toutes les parties à la cessation des hostilités dans l'ensemble du pays. La Belgique reste très préoccupée par le nombre élevé d'enfants victimes à la suite d'attaques aériennes ou de combats au sol, et exige que toutes les parties prennent immédiatement des mesures pour protéger les enfants. Enfin, la Belgique partage la déception du Secrétaire général adjoint Mark Lowcock quant aux obstacles rencontrés par l'équipe d'experts dépêchée par l'ONU pour évaluer la situation du pétrolier *FSO SAFER*, obstacles qui ont mené cette équipe à abandonner la mission.

M. Moriko (Côte d'Ivoire) : Ma délégation salue la tenue de la présente séance d'information consacrée à la situation au Yémen, et félicite M. Martin Griffiths,

Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, pour leurs exposés circonstanciés.

La Côte d'Ivoire note avec une vive préoccupation l'ampleur de la détérioration continue de la situation humanitaire au Yémen, qui fait craindre une menace de famine généralisée. En effet, selon les organismes spécialisés des Nations Unies, 80 % de la population, soit 24 millions de personnes, ont besoin d'assistance humanitaire et de protection. De plus, environ 17,8 millions parmi elles sont privées d'eau potable, tandis que 19,7 millions n'ont pas accès à des soins de santé adéquats. À ce tableau déjà sombre s'ajoute la situation de 2 millions d'enfants yéménites déscolarisés en raison de la fermeture ou de la destruction des établissements scolaires. Pire, 2 500 d'entre eux sont enrôlés de force et participent aux combats entre factions.

Par ailleurs, mon pays demeure également préoccupé par la situation économique tout aussi désastreuse. En effet, dans son rapport *Assessing the Impact of War in Yemen*, publié le 9 octobre, le Programme des Nations Unies pour le développement souligne l'accroissement continu de la pauvreté, dont le taux est passé de 47 % en 2014 à 75 % en 2019. Le rapport indique en outre qu'un conflit prolongé ferait du Yémen le pays le plus pauvre au monde dans quelques années, avec 79 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté, dont 65 % vivant dans une extrême pauvreté.

Au regard de ce qui précède, ma délégation réitère son appel pressant au soutien de la communauté internationale, y compris les partenaires bilatéraux et multilatéraux, pour renverser rapidement cette tendance vicieuse, et au respect, par toutes les parties au conflit, du droit international humanitaire, notamment la Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre du 12 août 1949.

S'agissant du processus politique, la Côte d'Ivoire est d'avis que seul un dialogue inclusif, avec l'appui des acteurs régionaux et internationaux, permettra de trouver une issue pacifique et durable à la crise yéménite. Aussi salue-t-elle à nouveau l'adoption de la déclaration présidentielle S/PRST/2019/9 du 29 août qui soutient les actions de M. Griffiths visant à relancer les négociations globales. De même, elle exhorte les différents protagonistes à poursuivre leurs initiatives prises dans le courant du mois de septembre, en vue de la relance du processus politique.

Mon pays se réjouit en outre de l'initiative conjointe du Koweït, de la Suède, de l'Allemagne et du Royaume-Uni qui a permis la tenue, le 26 septembre, d'une rencontre entre les parties yéménites, les membres permanents du Conseil et l'Envoyé spécial, afin d'examiner les voies et moyens de faire progresser le processus politique, en prenant en compte les populations du sud, en vue d'assurer le succès des pourparlers de Djedda.

Sur le plan sécuritaire, ma délégation appelle avec insistance les belligérants à la mise en œuvre sans réserve de l'Accord de Stockholm, signé en décembre 2018, dont l'Accord sur la ville de Hodeïda et les ports de Hodeïda, de Salif et de Ras Issa relatif au redéploiement des forces militaires. Elle exhorte donc les différentes parties à poursuivre le redéploiement des forces militaires des ports, sous l'égide du Comité de coordination du redéploiement, et à coopérer pleinement avec la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda et ce, en vue d'assurer le déplacement sans entrave et rapide de son personnel et des équipements nécessaires à l'aide humanitaire.

En outre, ma délégation tient à renouveler son appel à toutes les parties prenantes à engager de nouvelles actions à l'effet d'amener les belligérants à accélérer le processus lié au mécanisme d'échange de 15 000 prisonniers et la mise en œuvre de la Déclaration d'entente sur Taëz, qui faciliterait l'ouverture de couloirs humanitaires. Ces deux initiatives constituent indéniablement des leviers importants du processus de paix nécessaires à l'instauration de la confiance entre les parties. À cet égard, elle salue l'annonce d'un cessez-le-feu faite par les houthistes le 21 septembre, ainsi que la libération de 290 prisonniers, le 30 septembre, confirmée par le Comité international de la Croix-Rouge.

Pour conclure, la Côte d'Ivoire réaffirme sa conviction que, en dépit de sa complexité et de sa gravité, la crise yéménite peut être résolue de manière durable, grâce à des compromis courageux entre les parties au conflit, dans le cadre d'un dialogue constructif et sans exclusive, avec notamment la participation des populations du sud, des femmes et de la société civile.

M. Lewicki (Pologne) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Secrétaire général adjoint, M. Mark Lowcock, et l'Envoyé spécial, M. Martin Griffiths, de leurs exposés. Le Secrétaire général adjoint Lowcock a dressé un tableau très sombre de la situation au Yémen, qui fait état d'un nombre alarmant de victimes civiles en septembre et du maintien des

restrictions à l'accès humanitaire. Toutefois, comme l'a souligné M. Griffiths, il y a des signes d'espoir. Nous espérons que ces signes feront avancer les choses tôt ou tard sur le terrain dans l'intérêt du peuple population yéménite qui souffre tant.

Malgré la position unanime du Conseil selon laquelle le conflit au Yémen ne peut être résolu militairement, comme un certain nombre de collègues l'ont déjà dit, la violence se poursuit sans relâche dans de nombreuses provinces du Yémen. La Pologne est profondément préoccupée par les effets incessants de cette violence sur la population civile, qui continue d'être la plus durement touchée par les hostilités en cours. Nous sommes choqués par la persistance des violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme commises par les parties au conflit, notamment par les bombardements dans les zones densément peuplées, les attaques contre les infrastructures civiles, le refus et le détournement de l'aide humanitaire, les détentions arbitraires et le recours à la torture. Nous sommes particulièrement préoccupés par le recrutement et l'utilisation d'enfants comme soldats, et par la violence fondée sur le genre, qui est généralisée.

Nous exhortons toutes les parties au conflit au Yémen à accorder la priorité à la protection des civils, à mettre immédiatement fin à la violence et à instaurer un cessez-le-feu à l'échelle nationale afin de prévenir de nouveaux déplacements, des pertes en vies humaines et des dommages aux infrastructures civiles. L'aide humanitaire revêtant une importance cruciale pour des millions de Yéménites, il est urgent de lever toutes les restrictions sur le flux des importations humanitaires et commerciales, notamment les livraisons de carburant. Garantir un accès sûr et sans entrave de l'aide et du personnel humanitaires à toutes les régions du pays n'est pas une question de choix mais une obligation dont les parties doivent s'acquitter à tout moment.

Nous prenons note des progrès enregistrés depuis la dernière séance du Conseil sur le Yémen (voir S/PV.8619), y compris la libération unilatérale de détenus par Ansar Allah. Nous espérons que les parties feront fond sur cette évolution pour réaliser des progrès dignes de ce nom dans la mise en œuvre d'un accord d'échange de prisonniers. Nous prenons également note avec satisfaction du décaissement de la contribution financière annoncée par l'Arabie saoudite, qui permettra aux organismes des Nations Unies de continuer à fournir une aide humanitaire essentielle au Yémen.

Néanmoins, il reste encore beaucoup à faire pour que le Yémen puisse s'engager sur la voie de la paix et de la stabilité. L'un des moyens d'y parvenir est la mise en œuvre efficace de l'Accord sur la ville de Hodeïda et les ports de Hodeïda, de Salif et de Ras Issa et des autres dispositions de l'Accord de Stockholm, qui peut contribuer au renforcement de la confiance entre les parties. Toutefois, le seul moyen de rétablir durablement la paix et la stabilité au Yémen consiste à relancer d'urgence un processus politique inclusif, dirigé par l'ONU et contrôlé par le Yémen, qui devrait être mené parallèlement à d'autres initiatives politiques et de sécurité. Nous exhortons les parties à renoncer à toute condition préalable et à coopérer dans un esprit constructif avec l'Envoyé spécial afin de créer des conditions propices à la reprise des consultations officielles.

M^{me} Mele Colifa (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Martin Griffiths, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Mark Lowcock, pour les informations précieuses qu'ils viennent de communiquer au Conseil.

Après avoir suivi attentivement l'exposé de l'Envoyé spécial du Secrétaire général et sur la base d'une vision globale du conflit, je voudrais exprimer notre profonde préoccupation vu que nous n'avons pas constaté les progrès escomptés dans le cadre de l'Accord de Stockholm signé en décembre dernier entre le Gouvernement yéménite et le mouvement houthiste. Je voudrais également exprimer nos préoccupations face à toutes les complications qui semblent avoir caractérisé l'évolution du conflit ces derniers mois.

Malgré cette situation, la délégation de la Guinée équatoriale prend acte, d'une part, des efforts continus et conjoints de l'Envoyé spécial du Secrétaire général, de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH), du Comité de coordination du redéploiement et de tous les partenaires de l'ONU qui se trouvent actuellement au Yémen. D'autre part, elle prend acte du niveau de collaboration des parties yéménites à l'Accord de Stockholm, qui a permis de faciliter les mesures prises jusqu'à présent.

Nous nous félicitons des résultats positifs obtenus par le Comité de coordination du redéploiement lors de ses réunions de juillet et septembre, notamment un accord final sur les modalités techniques d'un redéploiement des forces de la ville de Hodeïda et

des ports de Hodeïda, Salif et Ras Issa, pendant deux phases de redéploiement, ainsi que la mise en service du mécanisme tripartite de cessez-le-feu et de désescalade, composé d'agents de liaison issus des deux camps et de la MINUAAH.

Nous nous faisons l'écho des éloges du Secrétaire général concernant l'ouverture des parties à de nouvelles mesures, y compris des réunions périodiques dans les zones situées sur la ligne de front de Hodeïda et la création de corridors humanitaires essentiels. Mais, nous convenons également qu'il est important que cette ouverture se traduise par des mesures concrètes sur le terrain, car cela améliorerait l'accès de la population yéménite aux biens commerciaux et humanitaires importés dont elle a grandement besoin.

Le 26 août, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis ont publié une déclaration conjointe dans laquelle ils ont exprimé leur volonté de promouvoir l'accord de cessez-le-feu et de faciliter un dialogue constructif entre les parties yéménites. Comme il s'agit de deux pays de la région, nous espérons que cette initiative contribuera aux efforts des Nations Unies en créant un environnement propice à la réconciliation entre toutes les parties au conflit.

La souffrance endurée à ce jour par la population yéménite est intolérable. Un rapport récent d'un groupe d'experts des droits de l'homme des Nations Unies (A/HRC/42/17) dénonce un certain nombre de crimes de guerre possibles, notamment les bombardements aveugles, les exécutions et détentions arbitraires, la torture, l'utilisation de mines terrestres et les violences sexuelles et fondées sur le genre. À cet égard, ma délégation appelle toutes les parties à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le respect du droit international humanitaire et des droits de l'homme.

Je ne saurais conclure sans appeler le Gouvernement yéménite, le mouvement houthiste, les groupes armés du sud et toutes les parties prenantes au Yémen à trouver le moyen de libérer les enfants, les femmes et la population en général de cette terreur qui dure depuis cinq ans. À cet égard, nous espérons que les membres du Conseil de sécurité continueront d'appuyer les efforts de médiation de l'Envoyé spécial et que la communauté internationale et les États ayant un intérêt et une influence au Yémen exerceront la pression nécessaire sur toutes les parties au conflit afin qu'une solution politique durable soit trouvée à ce conflit.

M. Schulz (Allemagne) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, qu'il me soit permis de remercier Martin Griffiths et Mark Lowcock de leurs exposés circonstanciés.

Nous nous félicitons vivement des signes encourageants d'espoir pour le processus politique évoqués par Martin Griffiths, tout en reconnaissant que ces signes sont encore extrêmement précaires. Nous saluons les mesures concrètes prises ces derniers jours et ces dernières semaines qui ont entraîné des changements positifs. Nous nous félicitons de l'annonce de suspension des attaques de missiles contre l'Arabie saoudite, faite par les houthistes et qui a été suivie par une réduction du nombre d'attaques et par la libération de plusieurs centaines de prisonniers. Ce sont là des pas dans la bonne direction, et nous espérons qu'ils contribueront à renforcer la confiance entre les parties et ouvriront la voie à la relance du processus politique.

Nous voudrions également saluer les pourparlers en cours à Djedda, avec l'aide de l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis. Nous nous félicitons des progrès significatifs réalisés jusqu'à présent et espérons que les pourparlers aboutiront rapidement. Ce dialogue est une contribution importante au processus politique et souligne l'importance d'une approche inclusive pour un accord-cadre politique plus large. La préservation de l'intégrité territoriale du Yémen doit être un principe fondamental des pourparlers. En outre, nous appuyons les efforts que ne cesse de déployer l'Envoyé spécial pour instaurer la confiance entre les parties, en particulier en ce qui concerne le port de Hodeïda, l'utilisation des recettes et l'aéroport de Sanaa.

S'agissant des consultations plus larges, le processus doit être inclusif, comme de nombreux orateurs l'ont mentionné avant moi, et impliquer les femmes, les jeunes, la société civile et différents groupes régionaux. L'échec de la mise en œuvre intégrale de l'Accord de Stockholm, que nous déplorons, ne doit pas empêcher les parties de participer au processus de l'Envoyé spécial en vue d'un règlement politique plus large permettant de mettre un terme au conflit sans plus attendre. Nous appelons tous les acteurs à collaborer de manière constructive avec l'Envoyé spécial concernant les propositions qu'il a présentées. Qu'il me soit également permis de mentionner que l'Allemagne reste déterminée à apporter son soutien au processus politique chaque fois qu'elle le pourra, notamment en facilitant les réunions à différents niveaux.

Pour ce qui est de la situation humanitaire et des droits de l'homme, qui reste évidemment

particulièrement désastreuse, je voudrais commencer par faire référence au rapport du Groupe d'experts indépendants à Genève (A/HRC/42/17), qui révèle que les droits de l'homme fondamentaux sont constamment violés par toutes les parties impliquées dans le conflit. Il n'y a aucune excuse pour tuer, torturer ou brutaliser des personnes innocentes, et toutes les parties doivent s'acquitter de leurs responsabilités en vertu du droit des droits de l'homme. Tous les coupables doivent répondre de leurs crimes. Dans ce contexte, il serait également utile d'entendre directement le Groupe d'éminents experts.

En ce qui concerne la situation humanitaire, l'exposé de M. Lowcock a été très clair, et nous exhortons les parties au conflit à faciliter l'accès sûr, rapide et sans entrave à l'aide humanitaire, conformément à la résolution 2451 (2018), et à s'acquitter de leurs obligations au titre du droit international humanitaire. S'agissant des trois premières priorités définies par M. Lowcock sur lesquelles je vais brièvement m'attarder, qu'il me soit tout d'abord permis de dire que nous devons avant tout assurer la protection des civils et des infrastructures civiles, car ce sont les plus vulnérables, en particulier les femmes et les enfants, qui sont les plus touchés par les effets de la guerre. Je ne veux pas rentrer dans les détails, mais l'existence des 30 lignes de front actives mentionnées par M. Lowcock est suffisamment évocatrice. Je me réjouis que la situation en octobre ait été légèrement meilleure que celle des mois précédents, mais, bien entendu, le tableau d'ensemble reste extrêmement sombre.

Deuxièmement, en ce qui concerne la question de l'accès, nous observons un environnement de plus en plus restrictif, en particulier dans le nord, dans la mesure où les acteurs humanitaires ne peuvent pas fournir une aide humanitaire fondée sur des principes aux personnes dans le besoin. Plus de 5 millions de personnes sont hors de portée en raison des restrictions d'accès. C'est pourquoi, nous exhortons toutes les parties à faciliter l'accès sans entrave de l'aide humanitaire et à réduire les obstacles bureaucratiques. Nous appelons toutes les parties à s'abstenir d'interférer avec l'aide humanitaire d'une manière qui va à l'encontre des principes humanitaires d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance.

Troisièmement, s'agissant du financement des opérations humanitaires, nous nous félicitons vivement des récents décaissements des fonds promis à Genève effectués par le Royaume d'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et le Koweït. Grâce à ces généreuses

contributions, de nouvelles ruptures de stock ont pu être évitées et le financement de la majorité des programmes humanitaires a été assuré à la dernière minute. Afin d'assurer une assistance fiable, nous appelons tous les donateurs à fournir un financement aussi souple que possible, en temps voulu et sans conditions.

Je tiens également à faire part de notre préoccupation quant au fait que l'ONU n'a toujours pas obtenu l'accès à l'installation flottante abandonnée de stockage et de déchargement, le pétrolier *FSO SAFER*, qui se trouve à Hodeïda. Nous ne devons pas permettre qu'un déversement potentiel de pétrole qui entraînerait une catastrophe environnementale sans précédent dans la mer Rouge se produise, et nous appelons tous les acteurs, en particulier les houthistes, à autoriser l'équipe des Nations Unies pour l'évaluation à accéder au pétrolier. Sur un plan plus général, l'Allemagne appelle toutes les parties impliquées dans le conflit à garantir la liberté de circulation de l'ensemble du personnel des Nations Unies afin qu'il puisse s'acquitter de sa tâche.

M. Soemirat (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par remercier l'Envoyé spécial Martin Griffiths et le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock de leurs exposés. Nous saluons leurs efforts et leurs tentatives pour apaiser le conflit et fournir une aide humanitaire sur le terrain.

En réponse aux exposés qui ont été présentés, l'Indonésie tient à insister sur trois points. Premièrement, l'amélioration de la situation sécuritaire et la promotion de la désescalade doivent être la priorité pour le moment. Nous nous félicitons des signaux positifs envoyés par toutes les parties, qui ont manifesté leur intérêt pour la désescalade, et nous les invitons à transformer ces signaux en de nouvelles mesures positives et concrètes. À cet égard, nous sommes encouragés par la libération de prisonniers, comme l'a souligné l'Envoyé spécial, M. Griffiths. Nous espérons sincèrement que la diminution de la violence, en particulier du nombre d'attaques transfrontières, permettra une désescalade de la violence dans d'autres parties du Yémen. Nous espérons ainsi parvenir à réduire le nombre de victimes. L'Indonésie a toujours eu pour principale préoccupation de sauver des vies, et c'est toujours le cas.

Nous accueillons également avec satisfaction les événements positifs survenus à Aden, qui ont permis d'étendre la réduction de la violence au sud du Yémen. À cet égard, nous saluons les bons offices qu'est en train de prodiguer le Royaume d'Arabie saoudite. Nous espérons que cette désescalade créera un espace qui permettra

aux parties de renforcer la confiance, ce qui aurait une influence positive sur les perspectives de reprise du deuxième cycle de dialogue.

Cela m'amène à ma deuxième observation, à savoir que la reprise des pourparlers de paix d'ici la fin de l'année doit devenir une priorité. Cela fait presque un an que le premier cycle de dialogue a abouti à l'Accord de Stockholm. Le Gouvernement yéménite et les houthistes, ainsi que d'autres parties concernées, doivent reprendre le dialogue afin de conclure un cessez-le-feu plus large et de mettre un terme au conflit. Un dialogue sans exclusive entre parties yéménites avec la participation de tous les acteurs concernés, notamment les représentants de la société civile, des organisations non gouvernementales, des femmes et des jeunes, pourrait ouvrir la voie à un règlement politique global pour l'avenir du Yémen. Les principaux acteurs régionaux doivent également appuyer ce processus.

L'Indonésie réitère une fois de plus son appui à l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, qui s'efforce de relancer le processus politique pour mettre fin au conflit au Yémen. Nous partageons l'opinion exprimée par les intervenants et certains membres du Conseil qui ont pris la parole avant nous, à savoir que le règlement du conflit et l'amélioration de la situation économique du pays sont les seuls moyens d'endiguer la catastrophe humanitaire au Yémen.

Troisièmement, la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm doit se poursuivre, en particulier en appliquant pleinement l'Accord sur Hodeïda. Comme cela a été répété à plusieurs reprises, Hodeïda est le centre névralgique de la crise et la réalisation de progrès à Hodeïda reste cruciale pour régler le conflit au Yémen. C'est également à Hodeïda que se trouve le couloir d'aide humanitaire, et son port est une source de revenus pour le peuple yéménite. Nous appelons à la mise en œuvre des deux phases de l'Accord, conformément aux modalités techniques de l'Accord lui-même. Nous accueillons également avec satisfaction l'activation du mécanisme tripartite de renforcement du cessez-le-feu et de désescalade pour prévenir des incidents dans la province de Hodeïda et comme moyen de communication direct entre les parties, sous les auspices de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH). Les travaux en cours à Hodeïda témoignent de l'attachement continu des parties à la mise en œuvre de l'Accord sur Hodeïda et constituent un signe positif en faveur d'une extension de l'Accord général au-delà de Hodeïda.

Enfin, nous prenons note de l'évaluation positive de la MINUAAH par le Secrétaire général. L'Indonésie reste déterminée à appuyer les activités de l'ONU au Yémen, notamment en participant à cette mission.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Afrique du Sud.

Nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Martin Griffiths, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Mark Lowcock, de leurs exposés. L'Afrique du Sud tient à exprimer son appui à l'Envoyé spécial, M. Griffiths, et à le féliciter des efforts qu'il mène pour trouver une solution pacifique à la situation au Yémen.

Nous souhaitons également la bienvenue au général Abhijit Guha et lui souhaitons plein succès dans ses fonctions de Chef de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH).

Ma délégation souhaite aborder les deux questions suivantes : la situation politique au Yémen et la situation humanitaire désastreuse.

Premièrement, s'agissant de la situation politique au Yémen, nous appelons de nouveau toutes les parties au conflit au Yémen à réduire les tensions et à adhérer pleinement à la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm. Nous réitérons notre appui à un règlement politique négocié auquel participeront toutes les parties dans le cadre d'un dialogue sans exclusive dirigé par les Yéménites afin de régler les différends et de répondre aux préoccupations légitimes de tous les Yéménites, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Nous appelons également les parties à collaborer de bonne foi avec l'Envoyé spécial, M. Griffiths, afin de relancer un processus politique ouvert à tous pour parvenir à un règlement global et négocié du conflit, notamment avec la participation véritable des femmes et des jeunes, tout en poursuivant la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm.

L'Afrique du Sud exhorte les acteurs qui ont de l'influence sur les protagonistes du conflit yéménite à faire pleinement pression afin que les parties poursuivent les processus de paix en cours, consentent aux compromis nécessaires, libèrent les prisonniers politiques, maintiennent le cessez-le-feu et relancent des pourparlers véritables et soutenus entre toutes les parties, conformément à l'Accord de Stockholm. L'Envoyé spécial, M. Griffiths, vient de présenter un

exposé au Conseil, et nous nous associons aux autres orateurs qui ont remercié le Royaume d'Arabie saoudite d'avoir encouragé les négociations prometteuses en cours au Yémen.

En ce qui concerne la situation humanitaire, l'Afrique du Sud demeure profondément préoccupée par la terrible crise au Yémen, qui est la cause de souffrances indescriptibles pour des millions de civils. Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, la crise humanitaire au Yémen reste la pire au monde. Près de quatre années de conflit et un grave déclin économique ont précipité le pays au bord de la famine et exacerbé les besoins dans tous les secteurs. On estime que 80 % de la population – soit 24 millions de personnes – ont besoin d'une forme d'aide humanitaire ou de protection, dont 14,3 millions de personnes en ont cruellement besoin. Leurs besoins sont de plus en plus graves, et le nombre de personnes qui ont un besoin aigu d'aide a connu une hausse vertigineuse de 27 % depuis l'année dernière. Deux tiers des districts dans le pays sont déjà en situation de pré-famine, et un tiers sont exposés à la convergence de multiples vulnérabilités aiguës. On estime que 85 000 enfants yéménites âgés de moins de cinq ans seraient morts de faim.

Environ 2 millions d'enfants yéménites ont arrêté d'aller à l'école depuis le début de la guerre et, selon l'UNICEF, de nombreuses écoles sont endommagées, ne sont pas utilisées ou sont devenues des abris pour personnes déplacées. En outre, environ 2 500 garçons ont rejoint les combattants, et plus de la moitié des filles yéménites sont maintenant mariées avant d'avoir 15 ans. Le conflit armé au Yémen a fait, depuis qu'il a commencé, des milliers de morts et de blessés parmi les civils. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, environ 7 000 civils ont été tués et plus de 10 000 ont été blessés. Le nombre exact de victimes civiles est probablement beaucoup plus élevé. Des milliers de personnes ont été déplacées par les combats et des millions de personnes souffrent de pénuries alimentaires et du manque de soins médicaux. À cet égard, nous exhortons les donateurs à verser d'urgence les contributions annoncées au plan d'aide humanitaire des Nations Unies pour contribuer à remédier à la situation humanitaire désespérée. L'Afrique du Sud remercie tous les donateurs qui ont généreusement versé les fonds promis, notamment l'Arabie saoudite, les États-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni, le Koweït et les Émirats arabes unis, et elle est reconnaissante pour les nombreuses autres donations, notamment celle annoncée par la Chine aujourd'hui.

Nous appelons par ailleurs toutes les parties au conflit à autoriser la circulation libre, régulière et sans entrave des vivres et autres secours humanitaires et à ne prendre aucune mesure qui pourrait priver les civils de leurs droits à l'alimentation et aux soins de santé. Nous appelons également toutes les parties à faciliter l'accès aux secours humanitaires dont les Yéménites ont désespérément besoin. À cet égard, nous rappelons aux parties au conflit que toutes les mesures nécessaires doivent être prises pour respecter les Conventions de Genève. Nous appelons de surcroît toutes les parties au conflit à honorer leurs obligations en vertu du droit international, notamment le droit des droits de l'homme. Cette crise humanitaire sans précédent est un indicateur solide du coût humain de la poursuite de l'action militaire et du conflit au Yémen, qui nécessite d'adhérer d'urgence à un cessez-le-feu et d'œuvrer à un règlement négocié, pacifique et sans exclusive de la crise.

Enfin, nous réaffirmons que le seul moyen de régler durablement ce conflit est d'œuvrer à un règlement politique négocié, inclusif et juste dirigé par les Yéménites, qui fait passer les intérêts de tous les citoyens yéménites au premier plan. L'Afrique du Sud apprécie les initiatives de tous les acteurs qui ont contribué à l'amélioration des conditions de sécurité et à l'élargissement des perspectives de paix au Yémen.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole au représentant du Yémen.

M. Al-Saadi (Yémen) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois et je vous souhaite à vous et à la délégation de votre pays ami plein succès. Nous aimerions également remercier M. Mark Lowcock et M. Martin Griffiths de leurs exposés.

Le Gouvernement yéménite a tenté par diverses voies et moyens d'instaurer une paix durable et de mettre fin aux souffrances du peuple yéménite découlant de la guerre injuste menée par les milices armées houthistes. Nous avons fait preuve de la plus grande souplesse dans l'application de l'Accord de Stockholm et accepté toutes les propositions formulées par l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Martin Griffiths, afin de parvenir à un règlement politique inclusif du conflit au Yémen sur la base des trois mandats convenus, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme d'application, les résultats de la Conférence de dialogue

national et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2216 (2015).

Les milices houthistes, toutefois, se nourrissent de la guerre et de l'instabilité, adoptant la même approche que l'Iran, qui les appuie financièrement et est le principal agent de déstabilisation du Yémen et de la région.

Le Gouvernement yéménite souligne l'importance de la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm, qui constitue un pas positif vers une paix globale et durable et la fin des souffrances de notre peuple. Le Gouvernement s'est déclaré pleinement attaché à la mise en œuvre de l'Accord et a insisté sur l'importance des questions liées à la sécurité et aux autorités locales, qui sont essentielles pour progresser dans l'application de l'Accord sur Hodeïda.

Dans le même temps, nous apprécions à leur juste valeur les efforts inlassables menés par le général Abhijit Guha, Chef de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda et Président du Comité de coordination du redéploiement, pour instaurer le cessez-le-feu, rétablir le calme dans la province de Hodeïda et déployer des observateurs sur les lignes de front et aux points de contrôle, conformément à l'accord conclu à la sixième réunion conjointe du Comité de coordination du redéploiement. La partie gouvernementale l'a informé qu'elle était prête à déployer des observateurs dès la semaine suivant ladite réunion, étant donné que leur présence est essentielle pour poursuivre la désescalade, prévenir les violations et faciliter le redéploiement et l'acheminement de l'aide humanitaire.

Le Gouvernement yéménite réaffirme que toutes les consultations politiques sur le règlement global du conflit dépendent de la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm. Le Conseil et la communauté internationale doivent travailler dans ce sens, car ceux qui n'ont pas respecté les accords précédents ne les respecteront pas non plus cette fois-ci.

Le Gouvernement yéménite salue et apprécie grandement les efforts consentis par nos frères du Royaume d'Arabie saoudite pour assurer le succès des pourparlers de Djedda. Ces pourparlers doivent permettre de rétablir à terme la présence de l'État et de toutes ses institutions dans la capitale temporaire, Aden, et de promouvoir l'unification des forces militaires et de sécurité afin de préserver la sécurité, la stabilité, l'unité et l'intégrité territoriale du pays. Ils doivent également conduire à une mutualisation des efforts en

vue de l'atteinte du but ultime, à savoir mettre fin au coup d'État orchestré par les milices armées houthistes, combattre l'influence de l'Iran au Yémen et dans la région et rétablir et renforcer les institutions publiques qui ont été prises en otage.

Exploiter le peuple yéménite pour obtenir des avantages politiques est inadmissible, et nous condamnons avec la dernière énergie de tels agissements. Les milices houthistes continuent de rejeter la proposition visant à rouvrir l'aéroport de Sanaa pour les vols intérieurs et à faciliter les déplacements des citoyens qui doivent endurer de longues heures de trajet par voie terrestre. Le Gouvernement yéménite, sous la direction du Président de la République du Yémen, S. E. M. Abdrabuh Mansour Hadi Mansour, a proposé lors des consultations de Stockholm une initiative qui permettrait la réouverture de l'aéroport de Sanaa et l'a réitérée par la suite. Il a fait des concessions afin d'atténuer les souffrances des citoyens yéménites en reprenant les vols intérieurs et a pris toutes les mesures nécessaires pour faire face à toute menace potentielle à la sécurité, étant donné que les vols ne peuvent reprendre tant que l'aéroport est contrôlé par les milices houthistes.

Le Gouvernement yéménite renouvelle son engagement à mettre en œuvre l'accord sur l'échange de prisonniers, de détenus, de personnes enlevées et de personnes disparues de force dans les prisons des milices, selon le principe « un contre un » convenu à Stockholm et sur instruction du Président de la République. Les houthistes ont libéré un certain nombre de civils, mais ce n'est pas suffisant. C'est pourquoi nous réaffirmons que la libération des prisonniers et des détenus selon le principe « un contre un » est une question purement humanitaire qui ne doit pas être soumise à des considérations politiques. Dans le même ordre d'idées, nous soulignons l'importance de lever le blocus injuste imposé par les houthistes à Taëz et de mettre un terme aux souffrances de ses habitants.

Le Gouvernement yéménite continue de prendre les mesures économiques nécessaires pour soutenir la monnaie nationale et assurer la stabilité économique, l'aide humanitaire ne pouvant à elle seule résoudre la crise humanitaire. Malgré les préoccupations exprimées par la communauté internationale au sujet du décret n° 75 sur les importations de carburant, nous pouvons aujourd'hui, près d'un an après son entrée en vigueur, en constater l'efficacité, car il a permis de relancer le cycle financier en travaillant avec les banques yéménites et internationales, qui sont soumises à un contrôle

prudentiel, et de stabiliser la monnaie nationale sans créer de pénurie de carburant sur les marchés locaux.

De même, le décret n° 49 visait à renforcer les fonctions et les responsabilités de l'État pour qu'il puisse accroître ses recettes et répondre aux besoins des citoyens yéménites dans toutes les provinces du pays. Depuis qu'il a commencé à appliquer ce décret, le 8 août, le Gouvernement a pu augmenter ses recettes dans les zones libérées sans entraîner une hausse significative des prix du carburant ni provoquer de crise. En fait, les entreprises privées se sont déclarées prêtes à se conformer aux dispositions du décret, s'il n'y avait les pressions exercées par les milices houthistes à leur encontre. Pour sa part, le Gouvernement s'est déclaré disposé à transférer tous les types de carburant dans toutes les zones, y compris celles sous le contrôle des milices, selon les besoins et à des prix inférieurs à ceux imposés par ces dernières. L'ONU serait chargée de contrôler les recettes douanières et fiscales dues sur ces dérivés du pétrole. Les propriétaires de pétroliers seront obligés de déposer les recettes pétrolières auprès de la succursale de la Banque centrale à Hodeïda, et il sera veillé à ce qu'elles ne soient pas retirées ou utilisées par les milices. Elles ne serviront qu'à payer les salaires des fonctionnaires. Les milices ne pourront pas imposer de taxes sur les courtiers ni percevoir d'autres frais afin de ne pas influencer sur les prix du carburant sur le marché. Comme M. Lowcock l'a dit tout à l'heure, le Gouvernement yéménite a autorisé 10 navires à accéder au port de Hodeïda afin qu'ils déchargent leur contenu conformément au décret n° 75.

Depuis novembre 2018, le Gouvernement yéménite a réussi à payer 63 % de ses fonctionnaires, dont près de 82 000 vivent dans des zones contrôlées par les houthistes, ainsi que plus de 123 000 retraités, qui résident également dans ces zones. Le Gouvernement souligne que les recettes douanières et fiscales sur le carburant permettront de continuer à financer ces traitements, ainsi que ceux des fonctionnaires d'autres secteurs. Malgré la stabilité de la monnaie nationale et son incidence positive sur les plans économique et humanitaire, de nouvelles mesures doivent être prises, en coopération avec la communauté internationale, pour accroître les réserves de change de la Banque centrale et combler le déficit de financement afin de payer les salaires. Le Gouvernement yéménite attend avec intérêt de coopérer avec nos frères, nos amis donateurs et nos partenaires de développement pour venir à bout de nos défis économiques, humanitaires et de développement, lancer les préparatifs de la reconstruction et initier la

phase de relèvement économique, tout en fixant un cap menant le Yémen et les Yéménites à un avenir plus radieux dans lequel la paix prévaudra.

Nous tenons à dire notre gratitude aux pays frères et amis, ainsi qu'aux organisations internationales donatrices, qui nous ont soutenus en finançant le plan d'aide humanitaire de 2019 pour le Yémen. Nous remercions tout particulièrement le Royaume d'Arabie saoudite, pays frère, l'État du Koweït, les Émirats arabes unis, les États-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Union européenne et la Chine.

Le Gouvernement yéménite condamne les obstacles que dressent devant les organismes internationaux au Yémen les milices houthistes, qui ont récemment expulsé le représentant du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, ont confisqué son permis de voyage et, en définitive, l'ont forcé à quitter Sanaa. Ces pratiques et agissements montre clairement au monde le rôle que jouent les milices houthistes en sapant le travail de ces organismes. Nous appelons également la communauté internationale et l'ONU à condamner avec la plus grande fermeté toutes ces pratiques et violations, dont le seul but est d'entraver l'accès à l'aide humanitaire et d'intimider les travailleurs humanitaires dans les zones qui continuent à subir le contrôle des milices terroristes. Nous appelons également à prendre des mesures strictes pour garantir l'inviolabilité, la neutralité et la sécurité du personnel des organisations et organismes internationaux au Yémen.

À cet égard, nous ne saurions poursuivre sans évoquer la situation du pétrolier *FSO SAFER* et le risque que nous courons si son état technique n'était toujours pas évalué. Nous renouvelons notre appel à la communauté internationale et au Conseil de sécurité pour qu'ils continuent sans délai de faire pression sur les milices houthistes, afin d'éviter une catastrophe écologique potentiellement dévastatrice qui, d'après les rapports de l'ONU, entraînerait une marée noire quatre fois supérieure à celle de l'*Exxon Valdez* en 1989.

En guise de conclusion, je voudrais dire que l'État yéménite sera, à terme, restauré et que toutes les manifestations du coup d'État, l'insurrection et le chaos disparaîtront de chaque centimètre carré de notre chère patrie. Le peuple yéménite jouira, dans la sécurité et la stabilité, de sa patrie chérie, au sein d'un État fédéral équitable, capable de représenter ses aspirations, de sauvegarder ses droits au développement de partenariats et à une vie décente, et de glorifier le présent et l'avenir du Yémen, fondés sur la civilisation d'un peuple fier et digne et sur une magnifique histoire humaine.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre oratrice ou orateur inscrit sur ma liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 55.